

Conseil Municipal du 27 juin 2022

à 18h00

N°ordre 26
N° identifiant 2022-0160

Titre Adhésion à la 27ème Région, laboratoire de transformation publique

Rapporteur(s) M. Théo SAGET
Date de la convocation 20/06/2022

Président de séance Mme Léonore MONCOND'HUY
Secrétaire(s) de séance

PJ. Adhésion annuelle Informations

Membres en exercice 0
Quorum 18

Présents 0

Absents 0

Mandats 0 Mandants Mandataires

Observations L'ordre de passage des délibérations est le suivant : le rendu-compte, de la n° 1 à la n° 19, de la n° 21 à la n° 32, la n° 68, de la n° 33 à la n° 62, de la n° 64 à la n° 67.
Les délibérations n° 20 et 63 sont retirées.

Projet de délibération étudié par:	Commission Démocratie, citoyenneté et fonctionnement institutionnel
------------------------------------	---

Service référent	Direction générale des services Mission Transversale stratégique Pilotage - Innovation - Modernisation - Évaluation
------------------	--

Les élus de la Ville de Poitiers se sont engagés à penser autrement les politiques publiques en associant élus, habitants, acteurs socio-économiques et agents et à soutenir la transformation de l'action publique au bénéfice de la transition écologique et sociale, de la revitalisation de la participation citoyenne et de la démocratie locale.

La 27^{ème} Région est un laboratoire de transformation publique. Son rôle est de conduire des projets et de produire des connaissances, des enseignements et des propositions destinées à être partagées avec l'ensemble des acteurs publics, dans une logique de communs.

À travers les actions, qu'elle entreprend la 27^{ème} Région offre l'opportunité aux collectivités et partenaires adhérents, de repenser **les modes de gouvernance**, de préfigurer, par la pratique, l'administration résiliente de demain, ou encore **aider les laboratoires d'innovation publique à porter des ambitions fortes** en matière de transformation...

En adhérant, la Ville de Poitiers pourra ainsi bénéficier de :

- la possibilité de participer aux programmes de recherche-action
- la possibilité de participer aux activités du centre-ressources et de bénéficier du rôle de veille, de sensibilisation, d'orientation et de mise en réseau de la 27^{ème} Région
- la participation à la gouvernance de la 27^{ème} Région
- l'accès prioritaire aux événements professionnels : webconférences, webinaires adhérents, voyages d'étude, rencontres internationales, workshops, Semaine/ Mois de l'innovation publique
- un compagnonnage, sous la forme d'un temps d'échange régulier avec l'équipe de la 27^{ème} Région pour bénéficier de son regard extérieur et de son expertise sur les démarches d'innovation menées par la Ville.

Après examen de ce dossier, il vous est proposé :

- **d'approuver l'adhésion à l'association la 27^{ème} Région.**
- **de prendre en charge la cotisation annuelle correspondante, soit cinq mille euros (5 000,00 €) au titre de l'année 2022**
- **d'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à cette adhésion**
- **d'imputer la dépense, soit 5 000 €, à l'article 6281 du budget Principal.**

POUR	0	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	0	

Pour la Maire,

RESULTAT DU VOTE	
------------------	--

Affichée le	
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	

Identifiant de télétransmission	
---------------------------------	--

Nomenclature Préfecture	7.10
Nomenclature Préfecture	Divers